



Association  
des Bibliothécaires  
de France

## Les décrets concernant le prêt en bibliothèque

Voici les derniers décrets datant du 31 août 2004 ainsi que l'arrêté concernant le prêt en bibliothèque.

[Présentation des décrets](#)

[Décret](#) portant application du code de la propriété intellectuelle et relatif à la rémunération au titre du prêt en bibliothèque

[Décret](#) portant application du code de la propriété intellectuelle et relatif à la part de rémunération au titre du prêt en bibliothèque à la charge de l'Etat

[Décret](#) relatif au prix du livre en ce qui concerne les livres scolaires

[Arrêté](#) déterminant pour l'année 2003 le nombre d'usagers inscrits dans les bibliothèques pour le prêt et le montant de la part de la rémunération au titre du prêt en bibliothèque à la charge de l'Etat

La loi n°2003-517 du 18 juin 2003 relative à la rémunération au titre du droit de prêt en bibliothèque et renforçant la protection sociale des auteurs est effective depuis le 1er août 2003. Meme s'il manque encore des décrets d'application permettant la mise en place effective par les fournisseurs des reversements prévus par la loi, le régime des remises prévu est applicable depuis cette date.

[Recommandations aux libraires, aux bibliothécaires et à leurs collectivités](#)

[Texte de la loi du 18 juin 2003](#)

[Dossier sur le site du Ministère de la Culture](#)

[Plan d'aide du CNL dans le cadre du plafonnement des rabais](#)

[Texte de la directive européenne du 19 novembre 1992](#)